

**EQUITA**  
LYON

LYON  
EUREXPO  
30 OCTOBRE  
3 NOVEMBRE  
2024

GUIDE  
EQUIFEEL



**EQUITA**  
LYON

30 *ans*

LYON  
EUREXPO  
30 OCTOBRE  
3 NOVEMBRE  
2024

LONGINES

[equitalyon.com](http://equitalyon.com)

LONGINES  
EQUITA  
EQUITA  
EQUITA  
EQUITA  
EQUITA

CRÉDITS PE  
EQUITA  
EQUITA  
EQUITA  
EQUITA  
EQUITA

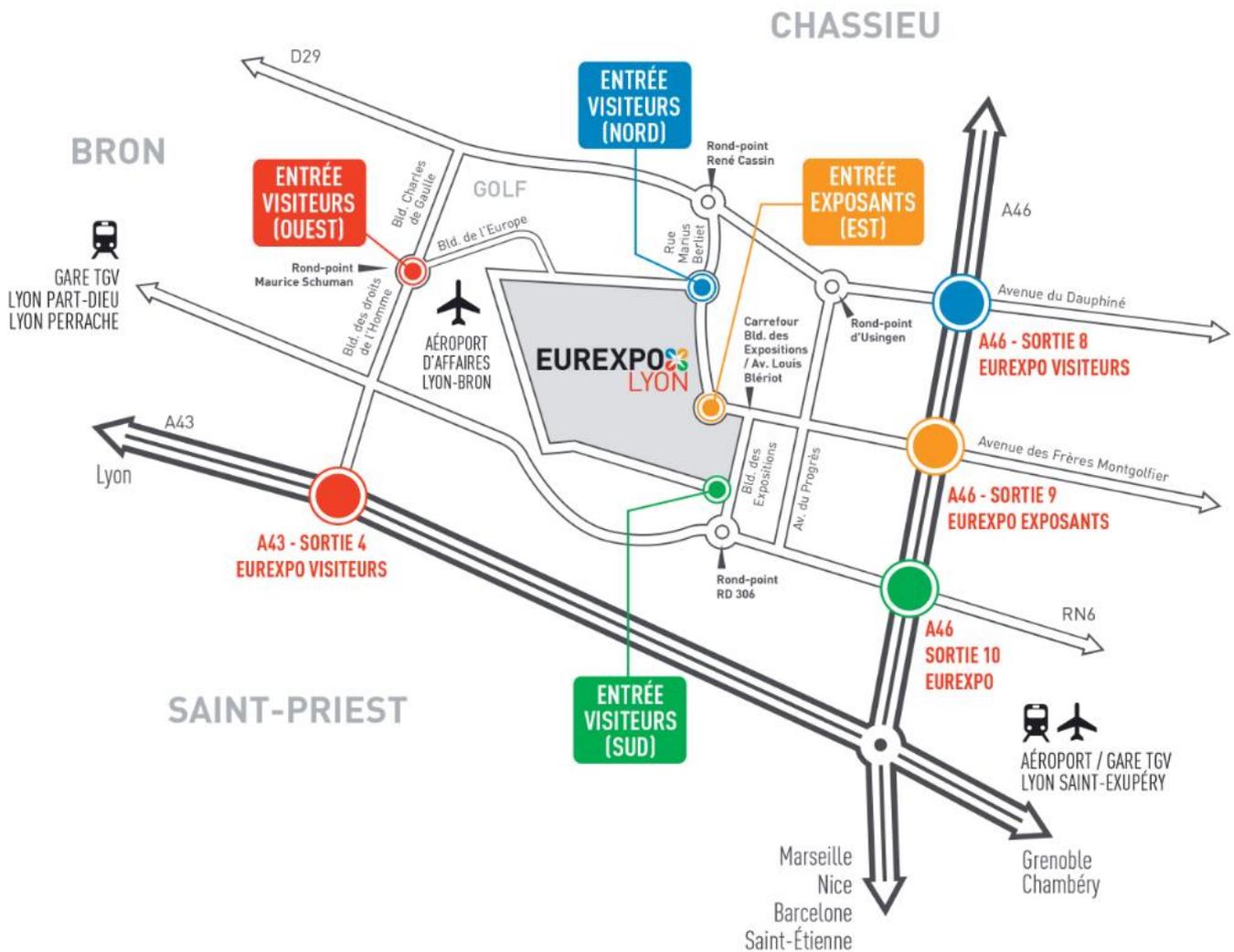
**VENIR A EUREXPO**

**ADRESSE :**

EUREXPO Entrée Exposants (Est)  
Av. Louis Blériot, 69680 Chassieu  
Latitude 45.729159 ; Longitude 4.957375

Point GPS **Maps** : [cliquez ici.](#)  
Point GPS **Plan** : [cliquez ici.](#)

Suivre la signalisation routière : EUREXPO EXPOSANT



# ACCUEIL DES CHEVAUX CHAQUE JOUR DE 8H A 20H

## ATTENTION

**Si vous ne respectez pas ces horaires d'accueil, vous ne pourrez pas accéder à l'enceinte du salon.**

A votre arrivée sur le site, suivez les indications Accueil ELEVAGE (fléchage et personnel à pied) qui vous guideront jusqu'au **parking P7**.

Garez vos véhicules afin de ne pas gêner le flux des arrivées et rendez-vous à l'algéco situé sur le Parking P7, une équipe sera présente pour vous informer et vous accompagner.

Le contrôle vétérinaire de vos chevaux se déroulera sur le parking P7 où vous trouverez votre accueil. Une fois les tâches administratives et vétérinaires accomplies, vos accès vous seront remis.

Pour une meilleure gestion de votre arrivée, il est nécessaire d'avoir répondu au Formulaire en ligne

### Rappel des documents à présenter à l'accueil :

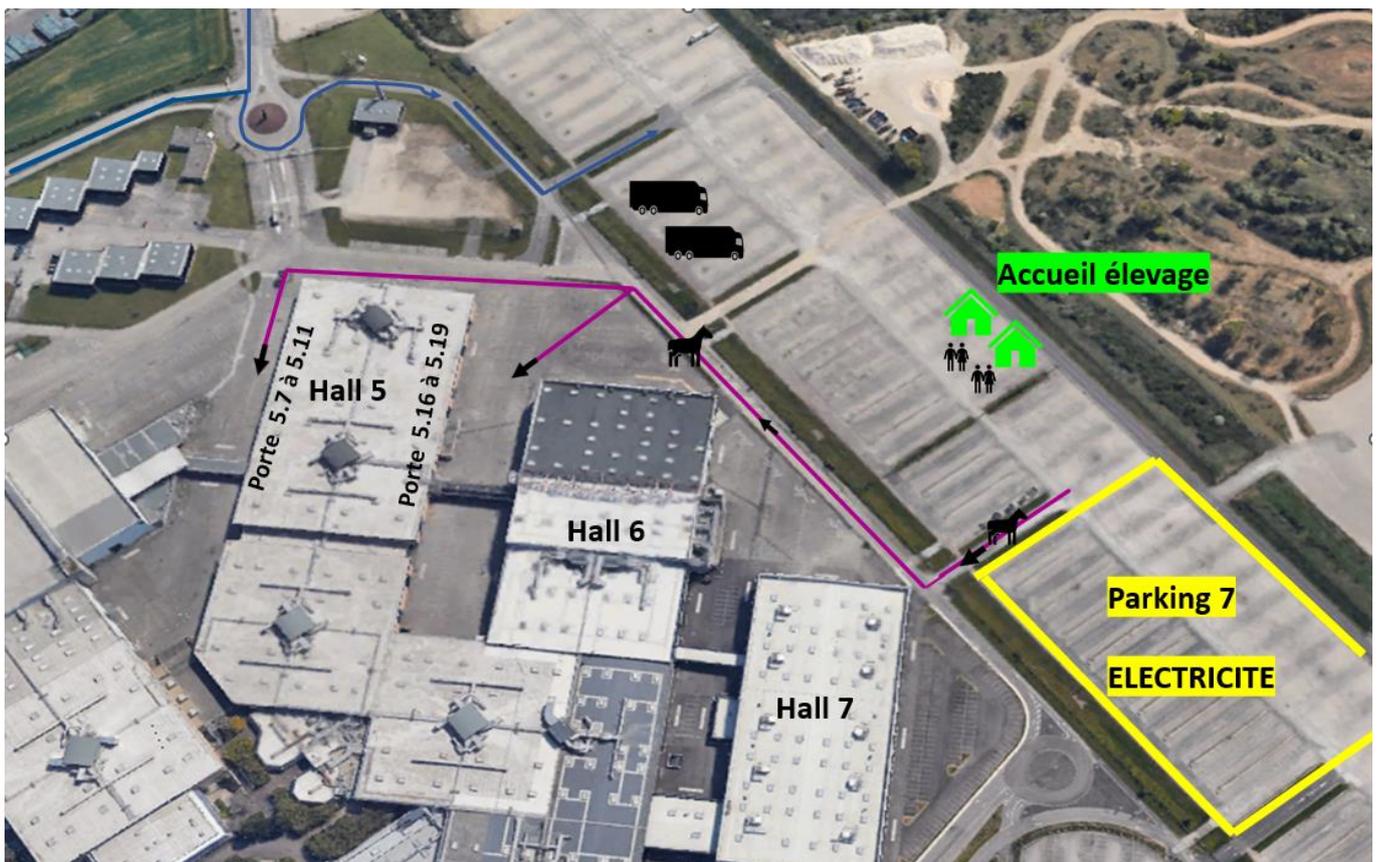
- Le livret signalétique de chaque cheval à jour de vaccinations et de transpondeur électronique.
- [Attestation vétérinaire](#) ou documents issus du système TRACES NT selon votre provenance (voir Page 5 les Conditions Sanitaires).
- [Attestation de cession de droit à l'image et conditions générales d'utilisation des boxes](#) signées à envoyer en amont à [ines.gautier@gl-events.com](mailto:ines.gautier@gl-events.com) afin de fluidifier votre arrivée.

### Si vous avez réservés des boxes, ils vous seront alors indiqués.

Il vous faudra remplir l'étiquette de box avec :

- Votre numéro de téléphone portable – **Impératif !**
- Propriétaire, nom de l'élevage...

**ATTENTION : Tout bracelet perdu, détérioré ou volé sera facturé !**



## CONDITIONS SANITAIRES

### VETERINAIRE : Clinique Equine Champ du Perier

#### Contrôle à l'arrivée

Dans le cadre de la sécurité sanitaire sur le salon EQUITA LYON, des examens cliniques gratuits, systématiques et obligatoires sont effectués à l'entrée des animaux sur le site d'EUREXPO.

Les équidés devront être présentés dans un bon état général et tous disposer des éléments indiqués ci-après. Si l'examen clinique est suspect, il peut être imposé de conserver l'animal en quarantaine dans des boxes extérieurs au salon, et dans les cas les plus graves de refuser l'entrée sur le salon.

Si des examens complémentaires doivent être réalisés afin d'orienter une décision d'autorisation d'entrée sur le salon, ces examens complémentaires seront à votre charge et à régler sur place.

Les vétérinaires et le Comité d'Organisation se réservent le droit d'exclure tout cheval ne répondant pas à ces conditions.

#### Éléments obligatoires

##### Pour tous les chevaux

- **Livret d'identification de l'équidé avec signalement graphique** et/ou descriptif effectué par un vétérinaire agréé ou un agent des haras ou attestation provisoire pour ceux en attente du signalement définitif des haras.
- **Transpondeur électronique.**
- **Certificat de type 2\*** pour le moyen de transport des chevaux pour les transports de plus de 8 heures.
- **Certificat de compétence\*** pour la personne qui conduit les chevaux (CAPTAV pour la France).

*\* En cas de visite de la Direction Départementale de la Protection des Populations du Rhône (DDPP), ces documents peuvent vous être demandés.*

##### Equidés stationnés en France

- **Une attestation sanitaire** du vétérinaire habilité de l'exploitation de départ indiquant que les chevaux ou espèces équines exposés sont indemnes depuis au moins 30 jours de signe clinique de toute maladie infectieuse de catégorie 1 (anémie infectieuse des équidés, maladie de West-Nile, peste équine). Elle doit comporter le n° d'ordre du vétérinaire, l'adresse du lieu de résidence habituel des chevaux, le nom + N° SIRE ou transpondeur du ou des chevaux concerné(s) par l'attestation.

##### Equidés en provenance de pays étrangers

- Copie du certificat généalogique et zootechnique délivré par le pays tiers d'origine et visé par les autorités (cf. **Article D653-111** du code rural), soit :
  - ⇒ **Intra CEE** : certificat issu du système TRACE NT  
<https://webgate.ec.europa.eu/tracesnt/login>  
 Nom: **GL events Equestrian-EQUITA LYON CHI- 45310056200033**  
 Adresse à compléter : 1 avenue Louis Blériot – 69680 CHASSIEU – France
  - ⇒ **Hors CEE GRAND EXPORT** : se conformer à la législation et la réglementation du pays de provenance en corrélation avec les dispositifs français : vaccination, documents de transport, protocole sanitaire (éventuelle obligation de quarantaine), protocole douanier (carnet ATA ou admission temporaire).

**Pour toute question, merci de contacter :**

1. **Votre vétérinaire**
2. **Votre service vétérinaire compétent (DDPP pour la France)**
3. **Monsieur Philippe APERT : [apert.philippe@gmail.com](mailto:apert.philippe@gmail.com), +33607764243**

**Les chevaux non identifiés ne seront pas acceptés.**

## CONDITIONS SANITAIRES

### VETERINAIRE : Clinique Equine Champ du Perier

#### Vaccination

##### Equidés de plus d'1 an

**Vaccination grippe équine obligatoire :** le feuillet « vaccination » doit porter le visa d'un vétérinaire non propriétaire de l'animal.

1. Pour tout équidé dont la primo vaccination est antérieure au 1er janvier 2013 :

- a) Primo-vaccination constituée de deux injections de vaccin antigrippal séparées par un intervalle de temps compris entre 21 et 92 jours ;
- b) Rappels ultérieurs tels que l'intervalle entre deux injections n'excède pas douze mois.

2. Pour tout équidé dont la primo-vaccination est postérieure au 1er janvier 2013 :

- a) Primo-vaccination constituée de deux injections de vaccin antigrippal séparées par un intervalle de temps compris entre 21 et 92 jours ;
- b) Rappel ultérieur à 5 mois, l'intervalle entre deux injections n'excédant pas 6 mois,
- c) Rappel annuel, tel que l'intervalle entre deux injections n'excède pas douze mois

**Dans tous les cas, dernière injection au plus tard 7 jours avant l'arrivée au salon.**

##### Equidés de moins d'1 an

**Vaccination grippe équine obligatoire :** le feuillet « vaccination » doit porter le visa d'un vétérinaire non propriétaire de l'animal.

Une primo vaccination constituée de 2 injections de vaccin antigrippal séparées par un intervalle de temps compris entre 21 et 92 jours sera obligatoire.

Pour les poulains nés en début d'année, rappel ultérieur à 5 mois, l'intervalle entre deux injections n'excédant pas 6 mois.

**Dans tous les cas, dernière injection au plus tard 7 jours avant l'arrivée au salon.**

Vaccination contre la Rhinopneumonie (Protocole complet) recommandée pour tous les équidés.

Vaccination contre la Rhinopneumonie obligatoire (Protocole complet) pour les équidés participant à des épreuves PRO FFE et SHF.

#### Poulains non sevrés

- Signalement sous la mère ou certificat de saillie.
- Transpondeur électronique obligatoire.

Faute de présenter l'ensemble des éléments décrits dûment complétés et à jour, l'entrée de l'équidé sur le salon sera refusée.

#### Services vétérinaires

Une permanence vétérinaire sera assurée pendant les heures d'ouverture d'Equita Lyon.

Les urgences seront assurées 24h/24h.

Toute intervention sera à vos frais.

**Pour rappel, les équipes de vétérinaires étant à disposition de tous les équidés du salon, il reste possible qu'aucun d'entre eux ne soit disponible immédiatement à votre arrivée.**

**Merci de votre compréhension.**

**BOXES**

- **Détails relatifs à l'assurance des athlètes, des chevaux etc. Responsabilité du Comité Organisateur pour dommages, incendie, vol, etc.**

Tous les propriétaires et les athlètes sont personnellement responsables des dommages causés aux tiers, causés par eux-mêmes, leurs employés, leurs agents ou leurs chevaux. Il leur est donc demandé de prendre l'assurance au tiers offrant une couverture complète pour la participation à des événements équestres en France et à l'étranger, et de maintenir la police de garantie à jour.

Par conséquent, **ils abandonnent toutes les actions qu'ils pourraient exercer** contre le Comité Organisateur, le Gestionnaire du centre des expositions EUREXPO, et le propriétaire des bâtiments.

Les chevaux sont logés dans des boxes temporaires. Le Comité Organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident. Une assurance personnelle pour les personnes et les chevaux en cours de validité est obligatoire : Responsabilité Civile, automobile, individuelle accident, maladie, tous risques, de mortalité, etc.

Les éleveurs/ cavaliers/ gardiens d'équidés sont responsables de leurs chevaux dès leur arrivée sur le salon, à l'intérieur et à l'extérieur des boxes, avant, pendant et après les passages en carrière.

- **L'utilisation des boxes est sous la responsabilité du client qui assume le risque de cet usage.**

Les boxes correspondent à une majorité d'équidés, observation étant faite expressément que le comportement par essence imprévisible des chevaux n'est pas garanti notamment en cas de tentative de franchissement des parois. Rappel étant fait que de manière générale les chevaux doivent faire l'objet d'une surveillance rapprochée et constante. Dans la mesure où le propriétaire ou gardien du cheval décide d'en prendre possession, il en accepte de fait les risques liés à cet usage. **Il est interdit de mettre deux équidés dans un seul et même box.**

**Il est donc fortement conseillé de prendre toute disposition nécessaire afin de contenir les comportements des équidés à risque (clôture électrique pour les étalons, rideaux, paniers, ...)**

**Toute utilisation inappropriée des boxes, modification, retranchement ou détérioration, engage son entière responsabilité. Les frais de remise en état de la structure restant à charge de l'utilisateur.**

Dans le cas où le box ne serait pas dans un état d'intégrité et de fonctionnalité (bardage, barreaux, tubulures, système de verrouillage, coulissage, traitement de surface, liste non limitative), le propriétaire ou la personne responsable du cheval s'engage à le mentionner à l'organisateur. A noter que l'entretien général des écuries (hauteur de fumier par exemple) conditionne le bon fonctionnement du matériel fourni et ainsi la sécurité des équidés.

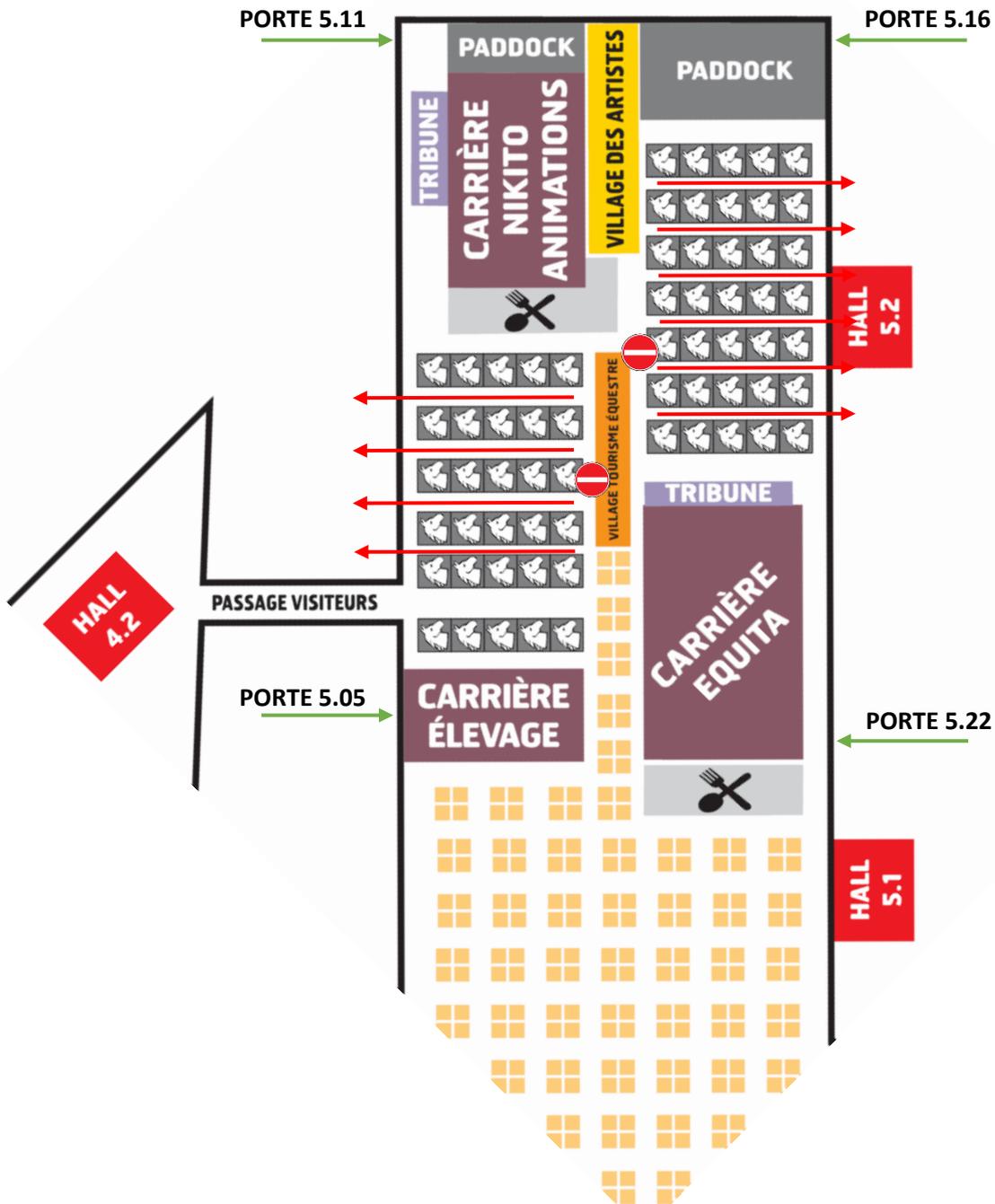
En ce sens, merci de **signer et renvoyer les [CGU des boxes](#) à [ines.gautier@gl-events.com](mailto:ines.gautier@gl-events.com).**

**CIRCULATION DES CHEVAUX / BOXES ET CARRIÈRES**

**ATTENTION !**  
Il est formellement interdit de circuler à cheval dans l'enceinte du salon

**Sens de circulation des chevaux**

**Entrées des carrières**



**EQUIFEEL – Mercredi 30 octobre****Lieu** (*Sous réserve de modification*) :

Carrière NIKITO – Hall 5  
Piste 40x25  
8h30 mercredi

**Accès :**

1 bracelet par cavalier

**Accès supplémentaires** à l'achat :

- bracelet 5 jours au tarif de 56,40€ à l'accueil élevage ;
- billet salon à l'entrée visiteur du salon (avec ce billet, le parking P7 n'est pas accessible).

**AMENAGEMENTS ET DISPOSITIONS**➤ **Foin & Copeaux :**

Le foin et les granulés ne sont pas inclus dans la réservation. Une vente de foin est organisée chaque jour de salon.

Pour connaître les tarifs, points de ventes et horaires, renseignez-vous à l'**Accueil Elevage**.

➤ **Douche :**

Veillez à bien **refermer les robinets de douche** à l'extérieur des halls afin d'éviter les gaspillages et inondations et de garder les points d'eau propres.

Il est formellement interdit d'utiliser les RIA à l'intérieur des halls (lances à incendie).

Pour des renseignements complémentaires ou d'éventuels "dépannages", vous adresser aux accueils Elevage ou Western.

## RÈGLEMENT RELATIF AUX PASSAGES EN CARRIÈRE DU HALL 5

**Responsable des animations** : Alain BLANQUET

**Responsable organisation et logistique** : Louisa KACZMAR

**Coordination générale des plannings** : Anne-Charlotte DUPONT, Sébastien ROUCHY

**Régisseur de carrières** : Louisa KACZMAR, Sophie FAGOT, Laurent CASANOVA, Emilie DUCROUX

**Speakers** : Anne-Charlotte DUPONT, Charles GUILLOT, Alain BLANQUET, Sébastien ROUCHY, Medhi GEDHAB

### • CONSIGNES DE PRESENTATIONS :

#### PLANNING :

- ✓ Le planning des carrières est élaboré d'un jour à l'autre : il est édité et affiché chaque jour sur les régies des différentes carrières et autres points d'affichage.
- ✓ Le planning des carrières est affiché la veille au soir après 22 heures.
- ✓ Contacter Anne-Charlotte DUPONT pour toute erreur ou omission sur le planning **à partir de 9h00**, qui fera suivre aux régisseurs pour reprogrammation dans la journée.
- ✓ Chaque ligne du planning correspond à un créneau de 5 min démarrant au premier horaire du programme journalier.

#### DEROULEMENT DE LA PRESENTATION :

1. Soyez dans l'aire d'attente **au moins 10 min** avant votre passage et déclarez votre présence aux régisseurs des carrières. Profitez-en pour vérifier que textes et musiques ont été programmés en régie.
2. L'ouverture d'une grande porte pour le passage de gros matériel doit être demandée au régisseur de la carrière correspondante au moins 2 heures avant le passage. Anticipez vos demandes quelles qu'elles soient.
3. L'organisation assurera à chaque élevage (et non à chaque cheval) un minimum de deux passages par jour, un sur la carrière Elevage et un sur l'une des deux grandes carrières (Nikito ou Equita) sauf :
  - présentation exigeant une logistique particulière (telles que les présentations attelées) ;
  - présentation en main de moins de 3 chevaux, exclusivement sur la carrière Elevage.

En cas de participation parallèle à une association de race et en fonction des disponibilités quotidiennes des carrières, ce nombre pourra être réduit à un passage par jour en nom propre de l'élevage.

Pour le week-end, tous les présentateurs seront assurés d'un passage sur chacune des deux grandes carrières (sauf exception énoncée ci-dessus).

4. Merci de respecter le temps alloué à votre présentation : en cas de doute, n'hésitez pas à solliciter le régisseur pour confirmation.
5. **Chaque participant s'engage à fournir un spectacle préparé, répété, maîtrisé, et conforme aux règles de l'art. Le niveau d'équitation des cavaliers doit être adapté au niveau de dressage des chevaux et de la représentation. En cas de passage en carrière non conforme aux règles de l'art et/ou à la sécurité des participants, des tiers, des chevaux, l'organisateur, se réserve le droit de déprogrammer le participant sans que ce dernier puisse obtenir une quelconque indemnisation.**

6. **Le week-end étant particulièrement chargé, votre temps de présentation pourra être raccourci dans le but de faire passer tous les présentateurs, merci de vérifier votre temps de passage et d'adapter votre présentation le cas échéant. Le speaker et le régisseur se réservent le droit d'y mettre fin dans le but de respecter les horaires affichés.**
7. Ranger le matériel de présentation aux endroits réservés dès la fin du numéro.

● **CONSIGNES AIRE DE DETENTE :**

- ✓ Accès libre aux carrières à tous les cavaliers en dehors des plages d'animations ; le matin, elles doivent être libérées 15 min avant le début des présentations.
- ✓ Seuls les cavaliers à cheval sont autorisés sur les paddocks sauf pour les troupes de cabaret.

● **CONSIGNES DE SECURITE :**

- ✓ La tenue vestimentaire doit être correcte et le port du casque, du chapeau ou autre est obligatoire (réglementation FFE).
- ✓ Le port de la bombe est obligatoire pour les mineurs (une dérogation peut être accordée en lien avec le costume sur appréciation du responsable des organisations).
- ✓ Les embouchures et protections autorisées ou non sont spécifiées dans le règlement de la compétition concourue. Merci de le lire attentivement. **Des vérifications aléatoires pourront être faites par le Comité Organisateur.**
- ✓ Rangement du matériel installé sur les carrières. **ATTENTION : toute dégradation sera facturée !**
- ✓ Pour vous rendre des boxes à la carrière, vous devrez emprunter le chemin indiqué sur le plan affiché à l'entrée de chaque carrière : **Interdiction de circuler ou de stationner avec un cheval le long des carrières ou dans les allées piétonnes et marchandes !**

● **CONSIGNES DE VIE :**

- ✓ Libérer les allées de tout le matériel le soir.
- ✓ Afin de mettre en valeur vos chevaux et votre élevage ceux-ci doivent être en état, propres et toilettés.
- ✓ La sympathie et la courtoisie sont de rigueur dans le salon.
- ✓ Merci de veiller à maintenir les douches et WC propres.
- ✓ Pour toute question, s'adresser au bon interlocuteur (cf organigramme en début de page).
- ✓ Interdiction de circuler ou de stationner avec un cheval le long des allées piétonnes et marchandes.
- ✓ Les mineurs doivent toujours être accompagnés par un adulte.

**Chaque présentateur de cheval est responsable du comportement de ce dernier et s'engage à mettre en place les moyens nécessaires au bon déroulement de sa participation.**

**Les éleveurs et compétiteurs s'engagent à respecter les règlements du salon, la réglementation médicale et vétérinaire. La signature du dossier d'inscription implique la reconnaissance par le propriétaire que le cheval est exempt de maladies contagieuses et qu'une assurance au tiers a été souscrite.**

**DÉMARCHES ENVIRONNEMENTALES ET BIEN-ÊTRE ANIMAL**

**GL events Equestrian Sport labellisé Equures**



Les enjeux environnementaux et du bien-être animal sont important pour tous. GL events Equestrian Sport s'engage auprès du label EQUURES dans une démarche écoresponsable, à travers la qualité environnementale de ses événements et un confort optimisé pour les équidés participants

Nous comptons sur vous pour vous mobiliser et respecter les bonnes pratiques telles que celles-ci-dessous.



- L'eau est précieuse. La boire sans se priver, l'utiliser sans la gaspiller.



- Dans la mesure du possible, merci de trier vos déchets dans les poubelles prévues à cet effet.



- Faciliter le nettoyage des boxes en dégageant l'espace devant votre box et en évitant de polluer la litière avec des déchets autres que du fumier.



- Optimiser vos déplacements et favoriser le co-voiturage quand cela est possible. Découvrez l'espace de covoiturage [Kuhoo](#), et partagez vos trajets pour venir jusqu'au salon.



- Respecter les zones dédiées pour fumer et jetez vos mégots aux endroits adaptés (poubelle ou cendrier).



- Respecter la tranquillité et les temps de repos des chevaux pendant les horaires de fermeture du salon

Pour toute remarque ou suggestion sur ces points, n'hésitez pas à écrire à [florence.chaury@gl-events.com](mailto:florence.chaury@gl-events.com).

## NOS EQUIPES A VOTRE DISPOSITION :

### ACCUEIL ELEVAGE

- Responsables **Logistique** (Boxes) :  
Stéphane JUSTON / Benjamin DUSSART
- Responsable **Accueil ELEVAGE** :  
Vanessa SEGONNE / Adeline AMBIANTI / Ornella TENNERONI / Anaïs PAQUET
- Responsables **Parking Electricité** :  
Claire VIGNE / Andréa SYLLA / Virginie LAZARTIGUES / Frédérique GALLAY

### CARRIERES

#### RESPONSABLES CARRIERES HALL 5 :

- Alain BLANQUET
- Anne-Charlotte DUPONT

#### Carrière ELEVAGE HALL 5 :

- Régisseur : Sophie FAGOT-REVURAT

#### Carrière EQUITA – Hall 5 :

- Régisseur : Laurent CASANOVA

#### Carrière NIKITO – Hall 5

- Régisseur : Louisa KACZMAR, Emilie DUCROUX

### PRESTATAIRES

**EN CAS DE BESOIN D'UN VETERINAIRE SUR SITE, RENDEZ-VOUS A VOTRE ACCUEIL. NOS EQUIPES SONT EN LIAISON PERMANENTE AVEC EUX.**

- **Maréchal-ferrant** :  
Gérard Moissonnier : +33 (0)6 09 57 90 63

**Les prestations des vétérinaires et du maréchal restent à votre charge.**